

POUR VOUS AIDER À RÉALISER VOTRE PROJET...

Des outils pédagogiques sont mis à la disposition des établissements.

> Direction de l'Économie Béatrice PASQUET Tél.: 02 38 70 33 56

beatrice.pasquet@centrevaldeloire.fr

Académie Orléans-Tours 21 rue Saint-Etienne 45043 Orléans Cedex 1 Tél.: 02 38 83 48 10

ce.dafpic@ac-orleans-tours.fr

Région Centre-Val de Loire

9 rue Saint-Pierre Lentin CS 94117 45041 Orléans Cedex 1 Tél.: 02 38 70 30 30

centre-valdeloire.fr

D'ORLÉANS-TOURS



yeps.tr et www.ac-orleans-tours.tr Consulter le règlement du concours graine de boîte sur les sites internet

GRAINE DE BOITE 2022/2023



Plus qu'une Région, une chance pour les jeunes







CONCOURS À VOCATION PÉDAGOGIQUE

Organisé par la Région Centre-Val de Loire avec le soutien de l'Académie Orléans - Tours

À QUI S'ADRESSE CE CONCOURS ?

Le concours Graine de boîte est ouvert aux deux catégories suivantes:

- les élèves et apprentis préparant un diplôme de niveau 4 : Baccalauréat général, technologique ou professionnel (seconde, 1re ou Terminale), Brevet Professionnel, Brevet Technique des métiers, Mention Complémentaire, ... des Lycées généraux et technologiques, des Lycées avec section d'enseignement professionnel et des Centres de Formation d'Apprentis, publics et privés, situés en région Centre-Val de Loire.
- les étudiants et apprentis préparant un diplôme de niveau 5 ou inscrits en Bac+1 ou Bac+2 : brevet Technicien Supérieur, Brevet de Technicien Supérieur Agricole, ... des Lycées, Universités et Centres de Formation Supérieurs d'Apprentis, publics et privés, situés en région Centre-Val de Loire.

DE QUOI S'AGIT-IL?

Les élèves et les apprentis, regroupés par équipes de cinq personnes maximum, doivent élaborer un projet de création ou de reprise d'entreprise. Les équipes doivent suivre chronologiquement les étapes énoncées ci-après, apporter les informations demandées et répondre aux questions posées. Elles doivent présenter leur projet dans un document de 30 pages maximum.

Chaque équipe doit s'inscrire avant le **vendredi 16 décembre 2022**, date limite auprès du Conseil régional du Centre-Val de Loire, à l'aide du bulletin préétabli, soit par courrier, soit par mail. Les projets d'entreprise doivent être envoyés au plus tard le **vendredi 5 mai 2023**, en version numérique à l'adresse suivante : beatrice.pasquet@centrevaldeloire.fr copie emilie.gauthier@centrevaldeloire.fr

Le jury régional examinera, dans un premier temps, les dossiers. Puis, la soutenance orale des six meilleures équipes de chaque catégorie aura lieu début juin 2023, au Conseil régional Centre-Val de Loire.

GRAINE DE BOÎTE

Imaginez un projet de création d'entreprise!

LA REMISE DES PRIX AURA LIEU **EN JUIN 2023**

ÉTAPES À SUIVRE

Élaborez un projet de création ou de reprise d'entreprise

I - DÉFINITION DE VOTRE PROJET

Vous devrez décrire précisément l'activité de l'entreprise que votre équipe a choisie.

Quelles sont ses particularités?

Si votre choix concerne la conception ou la fabrication d'un produit, précisez ses caractéristiques techniques, sa présentation, son caractère innovant...

Vous devrez présenter un calendrier prévisionnel concernant votre méthode de travail (répartition des tâches, délais de réalisation des étapes,..).

II - L'ÉTUDE DE MARCHÉ

Vous devrez réaliser une étude de marché en utilisant des ressources documentaires (les citer) et des technologies numériques. Les sujets à étudier concernent :

• la demande (clientèle potentielle),

combien sont les clients ? où sont-ils situés géographiquement ? à quelle fréquence consomment-ils les produits concernés ? quels budgets y consacrent-ils ?

• l'offre (la concurrence),

qui sont les concurrents directs ? indirects ? où sont-ils localisés ? combien sont-ils ?

les fournisseurs,

quels sont les fournisseurs potentiels ?

la règlementation,

existe-t-il des lois ? des normes,... qui régissent l'activité ?

l'environnement,

l'évolution des habitudes de consommation est-elle favorable au projet ? pourquoi ? l'entreprise est-elle engagée en matière de responsabilité sociétale ? si oui, expliquez de quelle manière.

III - MODE DE DISTRIBUTION / MÉTHODE DE PROSPECTION

- où les clients pourront-ils acheter votre produit ou faire appel à votre service ?
- quel canal de distribution avez-vous retenu (détaillants, grossistes, GMS, commerces de proximité, réseau de franchisés, etc.) ?
- quels sont les différents moyens de communication que vous allez utiliser pour faire connaître votre entreprise (publipostage, relations publiques, relations presse, etc.) ?

IV - L'IDENTIFICATION DE VOTRE ENTREPRISE

- identifiez votre entreprise à travers un nom, une marque, un logo que vous justifierez,
- expliquez votre démarche pour la protection juridique de ce nom et de ce logo,
- expliquez la raison d'être de votre entreprise.

V - LA FORME JURIDIQUE DE VOTRE ENTREPRISE

- quelle forme juridique avez-vous choisie ?
- présentez-la et expliquez votre choix.

VI - VOS BESOINS EN PERSONNEL

Chaque membre de l'équipe choisit le poste qu'il aimerait occuper dans l'entreprise et précise le niveau de formation nécessaire pour occuper ce poste.

• définissez un organigramme.

À terme ou au démarrage, votre activité devrait vous conduire à recruter.

• rédigez une offre d'emploi.

VII - LES INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES AU DÉMARRAGE DE VOTRE ENTREPRISE

Votre activité nécessite-t-elle au démarrage des investissements mobiliers et/ou immobiliers ? (ex: matériel de production, informatique, acquisition d'un fonds de commerce, d'un brevet, frais de recherche, acquisition d'un terrain, d'un bâtiment. etc.)

- vous devrez les énumérer,
- comment envisagez-vous de les financer ?

VIII - VOS CHARGES DE FONCTIONNEMENT - VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES

Catégorie « Baccalauréat » : vous devrez déterminer le prix de votre produit et le motiver, expliquer le chiffre d'affaires et les charges de fonctionnement liées à l'activité de la première année.

Catégorie «Bac+2»: vous devrez également élaborer un plan de financement, un compte de résultat et expliquer les données chiffrées.

IX - BILAN DE CETTE EXPÉRIENCE

- que vous a-t-elle apporté en termes d'épanouissement personnel, de connaissances, de méthodologie, d'organisation du travail ?
- quelle(s) difficulté(s) avez-vous rencontrée(s), à quelle(s) étape(s) ?
- précisez ce que vous avez préféré dans ce concours et ce qui vous a freiné ?

X - RÉALISATION D'UN DIAPORAMA

Synthétiser votre projet de création ou de reprise d'entreprise, en reprenant les étapes, en vue de la soutenance orale (ne pas joindre dans le dossier à remettre pour le 5 mai 2023).



Le concours **GRAINE DE BOITE** récompensera le meilleur «projet d'entreprise», au niveau régional, dans chaque catégorie.

- chaque membre des deux équipes lauréates recevra un ordinateur portable et une imprimante d'une valeur maximale de 900€,
- chaque élève des 2° et 3° équipes de chaque catégorie recevra des lots d'une valeur maximale de 500 € et 250 €,
- chaque élève des 4°, 5° et 6° équipes de chaque catégorie recevra un lot d'une valeur de 80€.